

Community microgrids luxembourg

Avec la directive 2018/2001, l'union européenne a fixé le cadre pour booster la promotion des énergies renouvelables dans les états membres. La directive met entre autres la priorité sur :

La directive a été transposée en droit national par la loi du 3 février 2021 concernant l'organisation du marché de l'électricité et qui par conséquent définit le cadre légal pour autoconsommer de manière individuelle, collective ou en Communauté Énergétique, l'électricité renouvelable produite localement.

Le gouvernement a fait suivre une réglementation d'aides à l'investissement, favorisant clairement les installations photovoltaïques opérant en mode autoconsommation et sans tarif d'injection garanti.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), les gestionnaires de réseau et le Ministère de l'Énergie soutiennent activement les initiatives et projets qui vont dans cette direction. L'infrastructure technique nécessaire à un développement de ce type de projets, comme les compteurs intelligents Smarty ou l'infrastructure en matière de réseaux digitaux est présente et représente un atout majeur. L'ensemble crée un cadre exceptionnellement favorable dans le contexte cité et également par rapport aux autres pays membres.

Les installations photovoltaïques existantes commencent à sortir du tarif d'injection et le volume va rapidement s'accroître dans les années à venir. Les exploitants devront passer en autoconsommation et/ou vendre leur production sur le marché.

Les événements internationaux récents ont renforcé cette dynamique soit par l'effet de la hausse des prix de l'énergie, le développement de la mobilité électrique respectivement le remplacement de systèmes de chauffage au gaz ou au mazout par des pompes à chaleur.

Ces expériences ont dernièrement été intégrées dans un projet d'un nouveau quartier de 16 unités réalisées avec la Commune de Saeul à Schwebach. Ce quartier sera exploité au niveau énergétique en Communauté Énergétique, c'est-à-dire toute la production solaire sera partagée en temps réel pour couvrir ainsi directement 80% de la consommation globale en autoconsommation directe.

En 2023, Energipark Rixden va réaliser ensemble avec le LIST et la Commune de Beckerich une Communauté Énergétique sur le territoire de la Commune de Beckerich. Elle utilisera trois grandes batteries en conteneur pour optimiser la couverture par du renouvelable solaire et de l'oléon. Ces batteries seront exploitées sous forme de << livinglab >> recherchant des concepts innovants de gestion énergétique mais aussi économique.

Une autre collaboration se fait avec les Universités de Luxembourg et de Lorraine dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds National de la Recherche (FNR). Le projet "LightGridSEED (Lightweight Collaborative Nanogrid Controllers For Global Greenhouse Gas Emission Reduction)" se situe dans le contexte de scénarios

"microgrids" qui rejoignent les concepts des Communautés énergétiques.

A côté de ces initiatives, les entreprises souffrant de la hausse de leurs factures énergétiques misent également de plus en plus sur des projets d'autoconsommation solaire sur site ou multi-sites respectivement en autoconsommation collective.

Toute cette évolution très dynamique nécessite une organisation de pointe et demande ainsi qu'une nouvelle infrastructure informatique permettant un partage << fluide >>, quasi en temps réel, de cette énergie.

La couche d'échange énergétique réelle sera le pilier de l'équilibre de la coopérative citoyenne "Energy Revolt s.c.", qui détient une licence de fourniture électrique et qui a activé son pilier en juin 2023.

Contact us for free full report

Web: <https://www.somethingtasty.co.za/contact-us/>

Email: energystorage2000@gmail.com

WhatsApp: 8613816583346

